

DIPLOME NATIONAL DU BREVET

SESSION NORMALE 2010

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

et

ÉDUCATION CIVIQUE

Série collège

- Le candidat traitera obligatoirement les trois parties de l'épreuve, sachant que pour la première partie, il choisira un sujet parmi les deux proposés.
- Ce dossier comporte 10 feuilles – imprimées au recto – agrafées (pages 1 sur 10 à 10 sur 10).
La page 10/10 (troisième partie : repères chronologiques et spatiaux) est à **remettre avec la copie**.
- 4 points sont attribués à l'orthographe et l'expression écrite.
- L'utilisation des calculatrices électroniques n'est pas autorisée.

Nouvelle-Calédonie	Diplôme National du Brevet Série collège	Session normale 2010
Epreuve : histoire-géographie et éducation civique	Durée : 2 heures	Coefficient : 2

PREMIÈRE PARTIE. Histoire ou géographie (18 points)**Le candidat traitera un des deux sujets au choix.****Sujet 1. HISTOIRE****« Quelles sont les réactions de la population française face à l'occupation allemande ? »****Document 1. Témoignage d'une Française**

Mardi 24 décembre 1940

« Nous avons reçu une lettre de Nounou. Elle nous dit qu'à Brest il n'y a ni beurre, ni pomme de terre, ni café, ni laine, presque rien enfin. Par-dessus le marché, elle a très peur des bombardements ; des gens qui habitent près d'elle ont été tués. Il paraît qu'à Brest, les Anglais, en bombardant, tuent quantités de civils. Je trouve que j'ai été très injuste hier parce que, en aucun cas, un Noël de guerre ne doit être heureux... Seulement, quand je me plaignais à toi, l'autre jour, mon journal, j'écrivais sous l'effet du découragement et aussi de la haine et du dégoût que m'avaient inspirés pendant notre promenade la vue des Boches* se pavanant dans des autos chauffées, achetant des bonbons, des choses délicieuses et de toutes ces femmes splendides en manteaux de fourrure. »

Micheline Bood, *Les années troubles*. Citée par H. Rousso, « *Les années noires* »,
Découvertes Gallimard, n°156

* Boches : terme péjoratif employé pour désigner les Allemands.

Document 2. Documents de l'administration allemande**Document 2a. Le service du travail obligatoire (STO)**

Kommandant von Gross-Paris
Verwaltungsstab
Abt. Wi-soz.

Paris, le

Monsieur, *Likveff Jean*

Vous êtes tenu de vous présenter au train qui quittera la gare de *l'est*
à destination de l'Allemagne, le *18-1-43* à *30* heures.

Vous devrez vous munir au préalable du certificat d'embauche qui est tenu à votre disposition au Bureau d'Embauche de votre employeur.

Si vous ne vous présentez *à* au départ du train, ou si vous abandonnez le train en cours de route, des sanctions seront prises contre vous par l'Autorité Militaire Allemande.

Im. Autrage
Heub

25000 1 1142

Document 2b. Liste d'otages

AVIS

Le 16 Septembre 1941, un lâche assassinat a été à nouveau commis sur la personne d'un soldat allemand. Par mesure de répression contre ce crime, les otages suivants ont été fusillés :

1. **PITARD, Georges, de Paris.**
fonctionnaire, communiste
2. **HAJJE, Antoine, de Paris.**
fonctionnaire, communiste
3. **ROLNIKAS, Michéls, (juif), de Paris.**
propagateur d'idées communistes
4. **NAIN, Adrien, de Paris.**
auteur de tracts communistes
5. **PEYRAT, Roger, de Paris.**
agression contre des soldats allemands
6. **MARCHAL, Victor, de Paris.**
agression contre des soldats allemands
7. **ANJOLVY, René Lucien, de Paris-Gentilly.**
distributeur de tracts communistes
8. **HERPIN, François, de Paris-Malakoff.**
chef de bande communiste, sabotage.
9. **GUIGNOIS, Pierre, d'Ivry-sur-Seine**
détenteur de tracts communistes, détention d'armes.
10. **MASSET, Georges, de Paris.**
détention illégale d'armes.
11. **LOUBIER, Daniel, de Paris.**
détention illégale d'armes.
12. **PEUREUX, Maurice, de Paris-Montreuil.**
détention illégale d'armes.

J'attire l'attention sur le fait que, en cas de récidive, un nombre beaucoup plus considérable d'otages sera fusillé.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
von STÜLPNAGEL
General der Infanterie

Paris, le 20 Septembre 1941

Document 3. Photographie relatant l'arrestation de Juifs français à Paris en juillet 1942

Sur les 13 000 personnes arrêtées les 16 et 17 juillet 1942, lors de la rafle du Vel d'Hiv, une quarantaine seulement ont survécu à la déportation.

(d'après manuel de 3^{ème}, Magnard)

QUESTIONS (8 points)

1 / document 1

Quelles sont les difficultés de la vie quotidienne auxquelles sont confrontés les Français sous l'occupation allemande ?

2 / documents 2 et 3

Citez trois manifestations de l'occupation allemande en France évoquées dans ces documents.

3 / documents 1, 2 et 3

Quels comportements et quels sentiments les Français développent-ils face à l'occupation allemande ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet :

« *Quelles sont les réactions de la population française face à l'occupation allemande ?* »

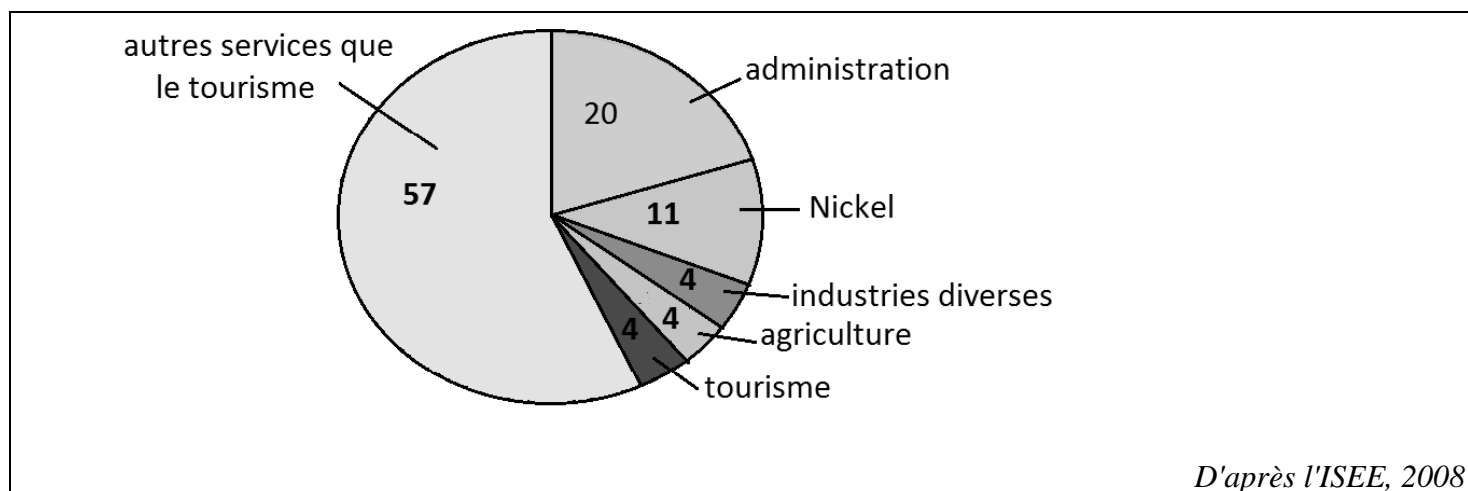
SUJET 2. GÉOGRAPHIE

« *Quels sont les principaux caractères du secteur touristique en Nouvelle-Calédonie ?* »

Document 1. Affiche pour la promotion du tourisme en Nouvelle-Calédonie



Source : Office du tourisme de la province Nord.

Document 2. Le tourisme calédonien en chiffres.**Document 2a. Part des activités dans le PIB de la Nouvelle-Calédonie (%).****Document 2b. Arrivées de touristes par résidence.**

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre total	99 515	100 651	100 491	103 363	103 672	99 379
France	27 358	27 727	29 030	29 104	31 474	27 335
Japon	29 229	31 486	29 833	26 755	20 225	18 926
Australie	16 212	16 062	14 775	16 352	18 185	18 567
Nouvelle-Zélande	6 368	6 328	6 930	9 475	8 424	6 651
Autres	20 348	19 048	19 923	21 677	25 364	27 900
Croisiéristes (nombre)	77 115	81 215	118 898	121 393	152 250	131 231
Taux d'occupation des hôtels de Nouméa (%)	59,6	61,3	61,9	60,9	61,9	58,8

Source: l'ISEE, 2010

Document 3. Caillou cherche touristes désespérément.

En 2008, on a enregistré la venue de 103 672 personnes... En clair, rien ou presque ne bouge. Et même si le classement du lagon au patrimoine mondial de l'humanité a propulsé le Caillou sur le devant de la scène, l'évènement a vite été occulté par la crise économique mondiale. Heureusement, le marché des croisiéristes progresse toujours. Il y a aussi l'ouverture, par Air Austral, de la ligne aérienne Nouméa-Sydney-La Réunion-Paris en avril dernier, mais il est encore trop tôt pour sentir son impact.

Le problème numéro un ? Trop loin, trop cher... Les professionnels du tourisme sont unanimes : les touristes ne viennent pas parce que le prix du billet d'abord, puis celui du séjour, s'avèrent très chers par rapport à certaines autres destinations. Les professionnels pointent aussi du doigt le rapport qualité-prix des établissements hôteliers et des restaurants. Le plan de développement touristique dont se sont doté les trois provinces en 2006 a permis de travailler sur des axes prioritaires comme la formation des personnels, les hébergements et la promotion de la destination.

Le service s'est globalement amélioré, l'offre en hébergement, avec des hôtels comme Le Tieti Tera de Poindimié ou le Kanua Tera Lodge de Port Boisé, s'est enrichie. Depuis 2005, l'ensemble des hôtels est d'ailleurs contrôlé par un organisme externe, l'Institut de la qualité ... qui est chargé d'amener les hôteliers vers une démarche qualitative de prestations offertes à la clientèle. Mais tout cela n'a pas suffi à changer l'image de marque du pays.

D'après Calédonie Eco 2009

QUESTIONS (8 points)

1/ document 1

Quels sont les atouts touristiques de la Nouvelle-Calédonie ?

2/ documents 2a, 2b et 3

Montrez que le tourisme est une activité en stagnation. Relevez deux handicaps qui gênent son développement.

3/ document 3

Qu'est-ce qui, d'après le texte, devrait permettre d'améliorer la fréquentation touristique en Nouvelle-Calédonie ? (trois réponses minimum attendues).

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À l'aide des documents, des informations relevées et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui répond à la question :

« Quels sont les principaux caractères du secteur touristique en Nouvelle-Calédonie ? »

DEUXIÈME PARTIE. Éducation civique (12 points)

SUJET. « *Quels sont les missions et les moyens de l'armée française dans le Pacifique ?* »

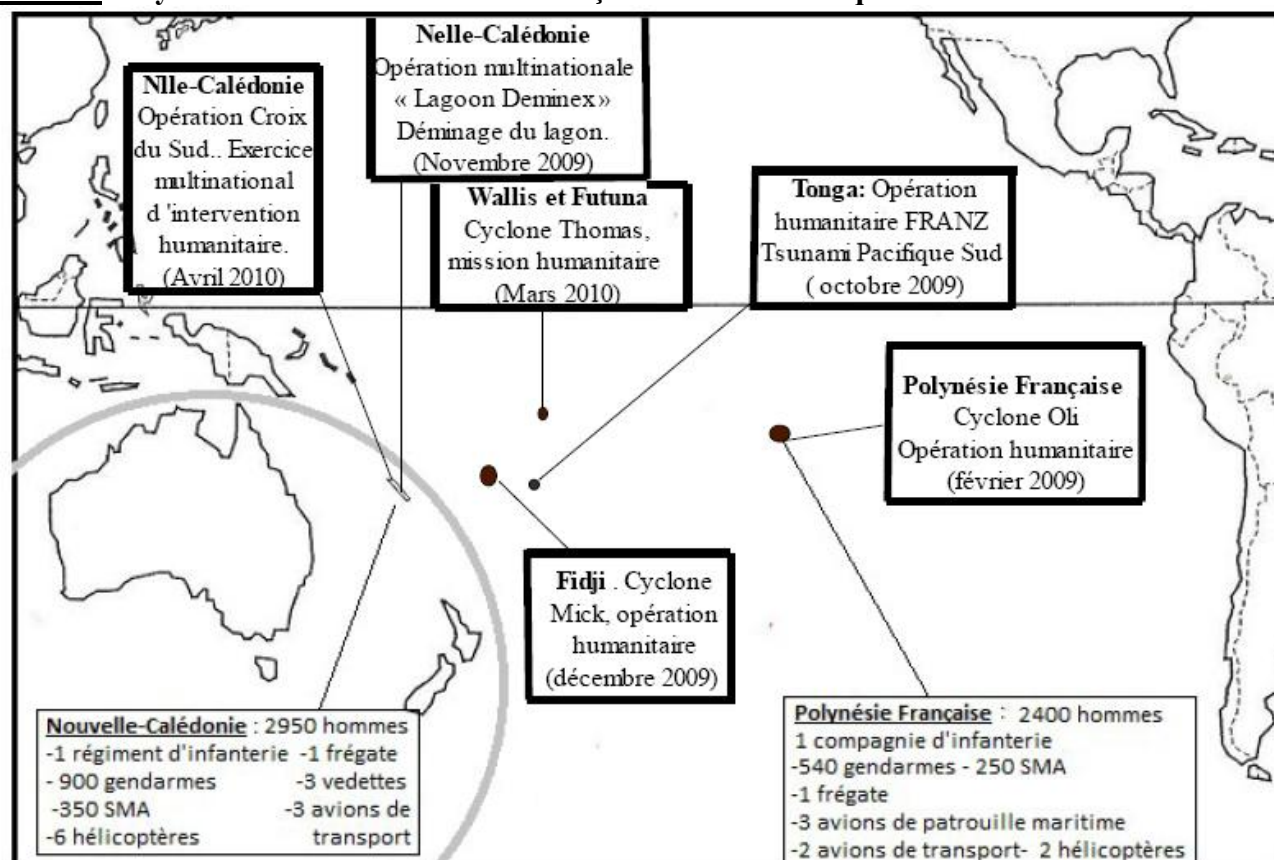
Document 1. Coopération régionale : rénovation d'une école primaire au Vanuatu par le GSMA de Koumac.

Le haut-commissaire, Yves Dassonville et le commandant supérieur des Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC), le général Olivier Tramond, se sont rendus à Santo, au Vanuatu. Ils ont participé aux cérémonies de clôture du chantier de rénovation de deux bâtiments de l'école primaire de Luganville, effectué par le Groupement du service militaire adapté (GSMA) de Nouvelle-Calédonie. Françoise Maylié, ambassadrice de France à Port Vila, Moana Carcasses, ministre des Affaires intérieures du Vanuatu, et Charlot Salwai, ministre de l'Éducation, étaient également présents.

Ce chantier constituait la seconde tranche d'un programme initié en avril 2009. Il a permis à vingt jeunes Calédoniens d'acquérir une première formation aux métiers du bâtiment et de s'engager dans un projet d'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de la commune de Luganville. Pour eux, il s'agissait aussi de leur premier déplacement en avion à l'extérieur du territoire. Ils ont ainsi pu découvrir un pays à la fois proche et différent.

Source : *Les Nouvelles calédoniennes* – 2 / 12 / 2009

Document 2. Moyens et missions de l'armée française dans le Pacifique en 2009 / 2010



Légende:
SMA: Service Militaire Adapté

Forces françaises

Principales missions depuis novembre 2009

Accord international tripartite FRANZ (France, Australie, Nouvelle Zélande) dans le Pacifique



Source : d'après le livre blanc de l'armée et www.defence.gouv.fr

Document 3. Deuxième sommet France-Océanie – Déclaration finale.

Dans le respect de la souveraineté de chaque État, ils* sont convenus de :

- Préserver et gérer les ressources et les stocks halieutiques de la région Pacifique. Ils se sont félicités à cet égard de la coopération entre l'Australie, la France et la Nouvelle-Zélande dans la lutte contre la pêche illégale, qui profitera à l'ensemble de la région.
- Renforcer la sécurité et la stabilité régionales au moyen de mesures collectives.
- Continuer d'améliorer la vigilance, les réponses, la planification et les systèmes d'alerte précoces pour les catastrophes naturelles, notamment grâce à l'accord FRANZ entre la France, l'Australie et la Nouvelle Zélande, et renforcer le système d'alerte et d'atténuation des effets des tsunamis.
- Renforcer la lutte contre le terrorisme.
- Mettre en œuvre la Déclaration France-Australie-Nouvelle-Zélande de Coopération en matière de surveillance maritime et de lutte contre la pêche illégale.
- Renforcer et compléter les capacités de surveillance existantes des zones économiques exclusives (ZEE) dans le Pacifique, y compris par des moyens satellitaires.

Paris, 26 juin 2006

* les États participant au sommet France-Océanie

QUESTIONS (4 points)

1/ documents 1 et 2.

Qu'est-ce que le GSMA ? Quels sont ses effectifs ? Quelles sont ses missions ?

2/ documents 1, 2 et 3.

Donnez deux exemples d'aide économique, deux exemples d'aide humanitaire et deux exemples d'aide militaire assurés par l'armée.

3/ documents 2 et 3.

Expliquez pourquoi et de quelle manière l'armée française s'associe avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

À l'aide des informations relevées dans les documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant :

« *Quels sont les missions et les moyens de l'armée française dans le Pacifique ?* »

TROISIÈME PARTIE. Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

Attention : cette feuille est à rendre obligatoirement avec votre copie

Repères chronologiques (3 points)

1. Donnez la date des événements suivants :

Événements	L'hégire	L'appel du général de Gaulle	Le traité de Rome
Dates

2. Donnez l'évènement qui correspond à chacune des dates suivantes :

Dates	1100 av. J.-C.	1792	1871
Événements

Repères spatiaux (3 points)

3. Le deuxième voyage de James Cook (1772-1775)

Complétez le tableau par les noms des lieux abordés ou traversés par le navigateur en vous aidant des numéros portés sur la carte et des indications données par Cook lui-même dans son livre de bord.

Mars 1773 « Au matin du 25 la terre apparue ».	5 septembre 1774 « C'est sans doute la plus grande des îles méridionales ».	11 novembre 1774 « Mon désir était de traverser ce vaste océan ».
①	②	③
17 Décembre 1774 « J'en ai fini maintenant de cet océan et je me flatte de l'espérance qu'on ne pourra pas me reprocher de l'avoir laissé inexploé ».	27 janvier 1775 « Il est vrai que ce continent austral (s'il existe) doit être situé à l'intérieur du cercle polaire ».	22 mars 1775 «Le lendemain de mon arrivée j'allais à terre (nom du continent) ».
④	⑤	⑥

